

CERTIFICAT MEDICAL

Aptitude de sapeur-pompier saisonnier affecté en poste administratif ou PC FEUX

Je soussigné, docteur

certifie avoir examiné à ce jour M ou Mme

Ne présente aucune pathologie grave en cours ou évolutive, ni de pathologie neurologique cliniquement décelable.

Apte à la pratique d'une activité sédentaire.

Signature et cachet du médecin

Pour toutes questions sur les aptitudes, vous pouvez contacter le secrétariat du SSSM au 04 67 10 34 81.